

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMUNIQUE N°33 – PARIS, LE 18 JUILLET 2013

ACCIDENT FERROVIAIRE DE BRETIGNY : MESURES COMMERCIALES POUR LES VOYAGEURS ABONNÉS INTERCITÉS, TRANSILIEN, TER ET ELIPSOS (MADRID ET BARCELONE)

SNCF met en œuvre des mesures commerciales pour les voyageurs abonnés INTERCITÉS, Transilien, TER et ELIPSOS touchés par les perturbations liées aux réparations sur les installations de Brétigny-sur-Orge.

MESURES COMMERCIALES POUR LES CLIENTS INTERCITÉS

Sur les lignes Paris / Limoges, Paris / Orléans / Tours, Paris / Vierzon et Paris / Bourges / Montluçon :

- **Les clients INTERCITÉS ayant acheté un abonnement Forfait mensuel pour le mois de juillet** bénéficieront de 50 % de réduction sur leur abonnement mensuel de septembre. Cette mesure s'applique sur présentation de l'abonnement du mois de juillet dans l'une des gares de ces lignes.
- **Les clients INTERCITÉS ayant acheté un abonnement Forfait hebdomadaire pour la semaine du 15 au 19 juillet** bénéficieront d'un abonnement hebdomadaire gratuit au mois de septembre. Cette mesure s'applique sur présentation de l'abonnement de la semaine du 15 au 19 juillet dans l'une des gares de ces lignes.

MESURES COMMERCIALES POUR LES CLIENTS TRANSILIEN

Remboursements pour les voyageurs du RER C pour les abonnements en zones 4 ou 5 :

Les clients Transilien ayant acheté un abonnement annuel couvrant juillet 2013 ou mensuel pour le mois de juillet bénéficieront d'une réduction de 50 % sur 1 mois :

- **Pour les abonnés Navigo annuels** dont les communes sont rattachées aux gares comprises entre Epinay sur Orge et Dourdan La Forêt ou Saint-Martin d'Etampes : par réduction sur leur versement d'octobre.
- **Pour les abonnés Navigo mensuels** : par réduction sur l'achat d'un titre mensuel de septembre, sur présentation d'un justificatif d'achat de leur titre mensuel du mois de juillet et d'un justificatif de domicile ou de travail dans les communes des gares comprises entre Epinay sur Orge et Dourdan la Forêt ou Saint-Martin d'Etampes.

MESURES COMMERCIALES POUR LES CLIENTS TER

Les clients ayant acheté un abonnement de travail hebdomadaire sur la période du 15 au 19 juillet, mensuel, Annuelys ou Forfait pour le mois de juillet sur tout ou partie des parcours Vendôme-Châteaudun-Paris et Orléans-Etampes-Paris, bénéficieront d'une réduction de 50 % sur l'achat de leur abonnement de septembre, sur présentation de leur abonnement de juillet.

MESURES COMMERCIALES POUR LES TRAINS DE NUIT A DESTINATION ET EN PROVENANCE DE L'ESPAGNE (ELIPSOS)

Les clients dont les trains n'ont pas circulé depuis le 12 juillet sur les destinations Paris Austerlitz >Madrid, Madrid >Paris Austerlitz ou Paris Austerlitz Barcelone et Barcelone >Paris Austerlitz, peuvent demander l'échange de leur billet pour une autre date dans la limite des places disponibles ou le remboursement intégral et sans frais auprès du point de vente d'origine.

Pour les clients ayant voyagé de jour, entre le 13 et le 18 juillet, des conditions spécifiques d'après-vente s'appliquent. Les clients peuvent se renseigner auprès du point de vente d'origine ou sur www.elipsos.com.

SNCF invite les clients à retrouver toutes les informations pratiques sur :

- www.sncf.com
- www.transilien.com et sur le blog de la ligne C : <http://malignec.transilien.com/>
- <http://www.intercites.sncf.com/>
- www.elipsos.com